|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C19/129-F** |
| **20 juin 2019** |
| **Original: anglais** |

DÉCISION 612

(adoptée à la septième séance plénière)

Dates et durée des sessions de 2020, 2021 et 2022 du Conseil

Le Conseil,

rappelant

*a)* la Résolution 77 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle le Conseil est chargé "de planifier, à chaque session ordinaire, ses trois prochaines sessions ordinaires en juin-juillet, et de revoir cette planification d'une année à l'autre";

*b)* la Résolution 111 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle "l'Union et ses États Membres devraient tout faire, dans la mesure du possible, pour éviter que la période prévue pour une session du Conseil coïncide avec la période de célébration d'une fête religieuse considérée comme importante par un État Membre du Conseil",

notant

la Décision 604 du Conseil, aux termes de laquelle les dates de ses sessions de 2020 et 2021 ont été confirmées,

considérant

la nécessité de planifier, dans toute la mesure possible, les sessions ordinaires du Conseil autour des mêmes dates chaque année afin de faciliter la planification des autres manifestations de l'UIT,

considérant en outre

la nécessité de planifier la session ordinaire du Conseil l'année où se tient une Conférence de plénipotentiaires (PP) autour d'avril/mai, de façon à pouvoir publier dans un délai raisonnable les rapports du Conseil qui feront l'objet d'un examen plus approfondi à la PP,

décide

que sa session de 2020 se tiendra à Genève, pour une période de neuf jours ouvrables, du **mardi 9 juin au vendredi 19 juin 2020**;

que sa session de 2021 se tiendra à Genève, pour une période de neuf jours ouvrables, du **mardi 8 juin au vendredi 18 juin 2021**;

que sa session ordinaire de 2022 se tiendra à Genève, pour une période de neuf jours ouvrables, du **mardi 22 mars au vendredi 1er avril 2022**, et que sa séance finale se tiendra le samedi précédant le début de la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_